

Montréal, 30 mai 2012

PAR COURRIEL ET SDE

Me Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
**Régie de l'énergie**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3799-2012 : *Demande de prolongation de l'entente d'intégration éolienne.*

---

Chère consœur,

L'ACEF de l'Outaouais souhaite informer ou confirmer à la Régie qu'elle ne participera pas à l'audience prévue le 31 mai 2012 portant sur l'ordonnance de sauvegarde relativement à l'entente d'intégration éolienne (« l'entente 2005 »).

L'ACEF de l'Outaouais réserve toutefois ses droits de participer à la deuxième étape ou phase, dans laquelle il sera traité de l'analyse sur le fond et qui sera tenue dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

L'ACEF de l'Outaouais attendra les indications de la Régie quant aux modalités de traitement ou d'examen sur le fond de la demande de prolongation de l'entente 2005.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

**Me Stéphanie Lussier**  
10127, rue d'Iberville  
Montréal (Québec), H2B 2T7  
Tél. : 514.761.0032  
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Éric Fraser (Hydro-Québec)